René Darbois, Adjoint au maire de Metz

« Un carrefour local pour la sobriété énergétique »

by Le Moniteur - vendredi, janvier 27, 2012

http://correspondances.fr/rene-darbois-adjoint-au-maire-de-metz/

« Un carrefour local pour la sobriété énergétique »

Adjoint au maire de Metz, l'écologiste René Darbois préside l'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec) du pays messin, qui a révélé ses objectifs à la mi-janvier.

En quoi l'Alec se distingue-t-elle du Point info énergie, qu'elle englobe ?

L'Alec regroupe les services du Point info énergie sur un territoire que nous comptons élargir jusqu'aux limites du Schéma de cohérence territoriale de l'agglomération messine (Scotam), soit un tiers de la population de la Moselle. Parmi les membres fondateurs figurent trois structures intercommunales – Metz métropole, le Vernois au sud et le pays de l'Orne au nord. Les huit autres intercommunalités du territoire nous rejoindront si elles sont convaincues de la pertinence de notre action. L'Alec regroupe également deux bailleurs sociaux, Metz Habitat Territoire et Batigère, ainsi que deux distributeurs d'énergie,

L'Usine d'électricité de Metz et ERDF. Nous avons besoin d'échanges et d'expertises pour devenir le carrefour messin de la sobriété énergétique.

Quels moyens mettez-vous à disposition des communes et des particuliers ?

L'Alec emploie deux spécialistes de l'environnement et sa directrice, Nicole Henne, recrutera cette année un conseiller en énergie partagée dont les services s'adresseront spécifiquement aux communes de moins de 10 000 habitants. Toutes les grandes villes peuvent s'appuyer sur des équipes d'agents, mais les maires de village n'ont pas plus de moyens qu'un particulier pour gérer le patrimoine communal. Or, ils n'ont pas droit à l'erreur, puisqu'ils utilisent de l'argent public.

Nous proposerons aux communes un conseil neutre sur les améliorations énergétiques possibles. Nous avons constaté à Metz que certaines mesures peu onéreuses génèrent de grosses économies. Les salles de sports sont souvent de structure cubique. Il est relativement facile de les isoler et leurs toitures peuvent servir de support à des panneaux photovoltaïques.

Nous voulons aussi aider les maires à prioriser les investissements en privilégiant par exemple l'isolation des toitures. Il est également essentiel d'apporter aux particuliers un conseil pertinent. Je vois trop souvent des particuliers se laisser abuser par des argumentaires qui s'appuient sur des compétences discutables. Ils investissent dans un souci économique et environnemental et n'y reviendront plus. Le

conseil ne doit décevoir personne, car les enjeux sont trop importants.